

GV1146
B56



L'ÉCOLE
DE
L'ESCRIME

NOTE PRÉLIMINAIRE

I. Je n'ai pas d'autre but, en présentant à l'armée ce manuel pratique de l'escrime, que de contribuer à mettre de l'uniformité dans les leçons des maîtres d'armes de régiment. J'en ai moi-même rempli les fonctions, et j'ai reconnu la nécessité d'un enseignement typique et régulier. Je me suis donc attaché, en détaillant les principes usuels de l'escrime, à les présenter sous une forme de commandement, et me modelant sur l'école du soldat, j'ai employé les divisions connues en temps et mouvements. Au moment de faire paraître ce petit livre, j'ai appris que j'avais été devancé par la publication d'un ouvrage inspiré par M. Bénard, professeur d'armes, et ayant pour effet d'introduire dans la démonstration de l'escrime une nouvelle méthode. L'auteur lui donne le nom d'escrime *simultanée*. Elle consiste surtout à enseigner plusieurs élèves à la fois. M. Bénard obtint d'a-

voir à sa disposition un certain nombre de soldats tirés des régiments en garnison à Paris, et fut autorisé à faire sur ces élèves l'expérience de son innovation. Mais le résultat ne répondit pas à ses espérances, et on fut obligé de revenir à la pratique suivie jusqu'alors. Elle est, en effet, la seule possible.

II. Il y a cinquante ans que je professe l'escrime soit au service militaire, soit dans des leçons particulières. J'ai collaboré avec M. Fillias, maître d'armes distingué au 1^{er} régiment de la garde royale; en 1824 avec M. Lebrun, le plus fort gaucher de son temps; enfin avec M. Mathieu Coulon, un des plus habiles démonstrateurs que j'aie connus. A cette époque, l'escrime était représentée par des hommes intelligents, qui en comprenaient l'importance et désiraient vivement la remettre en honneur. Ils regrettaient qu'il fût permis au premier venu de s'emparer du titre de maître d'armes. Sans doute nous n'étions plus au temps où des édits royaux (1567, 1585) réglementaient notre maîtrise, créaient des académies d'armes, et accordaient même la noblesse à des maîtres en fait d'armes. Mais encore pouvait-on tenter de relever la profession en établissant entre ses adeptes une solidarité de talent et de caractère. C'est ce que voulurent les maîtres qui, en 1827, fondèrent à Paris la Société d'armes. C'était une manière d'académie avec ses séances, ses travaux mis en commun, et en outre une société de secours mutuels organisée pour le soulagement des confrères pauvres et malheureux. La présidence en fut offerte à M. Bertrand fils, comme une récompense de son beau et rapide talent. Les principaux membres étaient MM. Bertrand père, Lebrun, Charlemagne, Mathieu Coulon, Fillias et Gomard fils, etc., etc. J'en faisais partie moi-même comme membre et comme secrétaire. Nous recueillîmes bientôt les fruits de cette combinaison. La fréquentation des anciens profitait aux jeunes. Les études étaient plus sérieuses, plus fortes; les assauts plus intéressants pour

les amateurs, la profession enfin y gagnait de toutes les manières.

La révolution de 1830 fut l'occasion de la dissolution de cette société que je regrette encore, et que je voudrais voir renaître.

III. C'est au milieu de ces travaux que je me suis affermi dans les principes que je veux ici transmettre à l'armée en peu de lignes.

Il est d'usage au régiment qu'il n'y ait pas de salle d'armes le samedi. Pourquoi, ce jour-là, le maître d'armes ne réunirait-il pas ses prévôts pour les exercer à donner leçon et leur faire répéter de mémoire une page ou deux d'une théorie d'escrime arrangée pour leur instruction?

IV. Je me suis efforcé d'être aussi clair que possible dans mes démonstrations. Je les ai fait suivre d'observations portant tantôt sur les conséquences des principes, tantôt sur l'emploi impropre de certains termes, ou sur l'incurie avec laquelle le maître les prononce, sans en donner l'explication. Ainsi on commandera *une, deux, trois*, sans dire que ce mot indique le trompement de deux parades simples; ou un *double dégage*, sans considérer qu'il ne peut jamais y avoir qu'un dégage suivi d'un autre mouvement comme le trompement d'un contre.

V. En un mot, l'escrime est un art aussi difficile que noble. La méthode y est indispensable, et le respect des anciens principes de toute nécessité. C'est ce qu'avaient compris nos prédécesseurs. Aujourd'hui ces principes sont abandonnés; c'est un grand tort, il faut revenir à la tenue sévère, à l'observation rigoureuse des règles; et nous rendrons sans doute quelque éclat à une carrière qui peut ne pas être sans illustration.